RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 06D4DA17-2207-42A7-8648-B466BEF7AF17

A2BUILDING
Société par actions simplifiée
au capital de 500€ Siège social :
114 Avenue de la Plaine – Bat 1
06250 MOUGINS
980 474 027 RCS CANNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/09/2024

Le 30 septembre 2024 à 17 heures,

Madame Stéphanie ROUZAUD née LE NAOUR, associée unique de la société A2 BUILDING , consécutivement à la cession d'actions intervenues en date du 30/09/2024 à 10 heures ,

Et demeurant [redacted]

Agissant en sa qualité de Présidente et Associée Unique,

A pris les décisions suivantes :

– Transfert du siège social et modification des statuts

– Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

Madame Stéphanie ROUZAUD née LE NAOUR, associée unique, décide de transférer le siège social de

- 114 Avenue de la Plaine – Bat 1 – 06250 MOUGINS

à

- 208 AVENUE DES JAISOUS – 06530 PEYMEINADE

ET ce **à compter du 01/10 /2024**



Docusign Envelope ID: 06D4DA17-2207-42A7-8648-B466BEF7AF17

L'article *4* des statuts est donc modifié comme suit :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à : **208 AVENUE DES JAISOUS – 06530 PEYMEINADE**

Les autres informations figurant dans l'article demeurent inchangées.

DEUXIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs à *DEBRABANT CONSULTANTS SARL représentée par Mme Frédérique DEBRABANT* pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

Fait à Mougins, le 30/09/2024

Mme Stéphanie ROUZAUD née LE NAOUR

Associée Unique et Présidente

[redacted]